



Déclaration de la FNEC-FP FO à la F3SCT du 18 juin 2024

Madame la Directrice Académique, Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée de la Mayenne,

La situation actuelle ne laisse personne indifférent. La FNEC-FP FO 53 a pris acte de l'aveu d'échec que constitue la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le président Macron le 9 juin dernier. Cette situation intenable, le gouvernement actuel en porte la responsabilité, et avec lui tous les gouvernements successifs qui depuis des décennies ont attaqué les droits des travailleurs, de la jeunesse, et ont démantelé, voire même saccagé les services publics dont l'École Publique. Oui, cette situation est bien le fruit des contre-réformes et des bas salaires et elle s'est aggravée sous la présidence d'Emmanuel Macron : démolition de pans entiers du Code du Travail, du Statut général, des statuts particuliers, de l'Assurance chômage, loi immigration, recours systématique à l'article 49.3, y compris pour passer la réforme scélérate des retraites, répression inédite des mouvements sociaux et de la jeunesse, marche à l'économie de guerre...

Dans ce contexte, la colère fait parfois place à la résignation, terreau idéal pour les idées réactionnaires et fascistes. La FNEC-FP FO 53 réaffirme son rejet de toute forme de discriminations (racisme, xénophobie, homophobie, sexisme, antisémitisme, islamophobie...) qui sont des instruments pour nous diviser et pour nous affaiblir. La FNEC-FP FO 53 réaffirme son attachement fondamental aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Dans cette situation grave, comme dans toute autre situation, la FNEC-FP FO 53 restera lucide, et uniquement sur le terrain syndical pour faire valoir les revendications, en indépendance toujours, et uniquement pour défendre les intérêts moraux et matériels des salariés. Fidèle aux principes de la charte d'Amiens, FO ne donnera aucune consigne de vote, car c'est de la responsabilité d'un syndicat indépendant.

Dans l'Education nationale, la réforme du choc des savoirs et ses conséquences néfastes – atteinte à la liberté pédagogique, implication des enseignants dans le tri social des élèves, emplois du temps dégradés, suppression des dédoublements dans certaines matières, pour n'en citer que quelques-unes ... – vont considérablement détériorer les conditions de travail des personnels. Force est de constater qu'en utilisant les enseignants du 1er degré pour mettre en œuvre les groupes de niveau en français et en mathématiques, le gouvernement entend avancer vers la fusion des 1^{er} et 2nd degré avec un corps unique d'enseignants qui ferait voler en éclat les statuts particuliers.

Avec la CGT Educ'Action 53 nous avons demandé, conformément à l'article 3 du règlement intérieur, l'ajout de ce point à l'ordre du jour de cette F3SCT.

La FNEC-FP FO 53 revendique l'abandon du « choc des savoirs ». D'ailleurs avec la déroute gouvernementale actuelle, comment cette contre-réforme pourrait-elle être mise en œuvre ?

Notre fédération souhaite attirer votre attention sur un mal-être persistant au travail, que nous constatons quotidiennement et en lien avec l'inclusion scolaire systématique. Sans surprise, les Registres de Santé et de Sécurité au Travail (RSST) témoignent toujours de la souffrance de nos collègues en lien direct avec les situations d'inclusion scolaire systématique qui deviennent problématiques, générant parfois de graves problèmes de santé et de sécurité. La destruction programmée des ESMS tels qu'ils existent ne va rien arranger. Il s'agit en effet de les intégrer dans les structures ordinaires et transformer les personnels des ESMS en personnels ressources itinérants, à l'image des équipes mobiles, censés aider les enseignants à gérer les élèves à besoins particuliers, des pompiers volants qui répondent à l'incurie de notre institution en la matière. De CHSCT en CHSCT et maintenant de formation spécialisée en formation spécialisée, les représentants FO, ne cessent d'alerter sur les problèmes que pose le manque de structures d'enseignement spécialisé, et sur l'incapacité structurelle à concilier la nécessité d'accueillir tous les enfants à l'École et celle de protéger la santé physique et mentale de ses agents. Les élèves concernés sont privés de leurs droits à une scolarité adaptée à leurs besoins. Pour la FNEC-FP FO, l'Acte 2 de l'École Inclusive et la fermeture des ESMS vont dégrader encore plus les conditions de travail des personnels. Ce qu'il faut, c'est le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Nous aurons d'ailleurs deux avis à ce sujet à soumettre au vote aujourd'hui.

Les registres mettent aussi en exergue le manque chronique d'AESH et d'agents relevant des collectivités qui a des répercussions directes sur les conditions de travail de tous les personnels. FO demande le recrutement de personnels à hauteur des besoins avec un vrai salaire et un statut pour tous.

Notre fédération condamne les réponses de plus en plus fréquentes données aux personnels en détresse qui consistent à envoyer, dans le 1^{er} degré, les CPC dans les classes, remettant ainsi en cause la professionnalité des enseignants et des AESH. C'est faire culpabiliser des personnels déjà en souffrance dans certaines situations en ne répondant pas directement aux problèmes rencontrés. La FNEC-FP FO 53 demande qu'à chaque signalement RSST une solution concrète soit apportée en lieu et place de réponses qui n'apportent strictement rien.

La profession va mal car les demandes ou les décisions ministérielles ne répondent pas aux besoins des personnels sur le terrain. Pire, elles créent des RPS et une dégradation des conditions de travail : mise en place d'évaluation des élèves et des professeurs indirectement à chaque niveau de classe de la maternelle à la 3^{ème}, la délégation de compétences de la loi Rilhac (Adage, pHARe, PACTE, ...), le new management public, et bien évidemment, le manque criant de moyens humains, dans les écoles comme dans les services. Nos collègues sont ulcérés de cette situation à laquelle personne ne veut s'habituer, à laquelle personne ne devrait s'habituer.

Et pourtant, l'argent existe pour les services publics, et en particulier l'Education Nationale mais, le gouvernement décide de 10 milliards de coupes budgétaires cette année, dont 691 millions dans l'Education Nationale, et 20 milliards prévus l'année prochaine alors que, dans le même temps, les dividendes des actionnaires des grandes entreprises ont encore augmenté, et que le budget de l'armée s'élève à 413 milliards d'euros...

Les personnels revendiquent des moyens pour exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Non aux économies de guerre ! Des moyens pour les services publics ! Des moyens pour l'École publique !